AB/CKS
BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

DECRET N° 2019- 0794 /PRES/PM/MINEFID portant adoption de la stratégie d'extension du programme d'urgence pour le Sahel.

LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VISA CF n° 00641

VU la Constitution ;
VU le décret n°2019-0004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier ministre ;
VU le décret n°2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition du Gouvernement ;
VU le décret n°2019-0139/PRES/PM/SGC-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement ;
VU le décret n°2016-381/PRES/PM/MINEFID du 20 mai 2016 portant organisation du Ministère de l'Economie, des finances et du développement ;
VU le décret n°2017-0620/PRES/PM/MINEFID du 18 juillet 2017 portant adoption du Programme d'urgence pour le Sahel ; 25/07/2019
VU le décret n°2018-0092/PRES/PM/ MINEFID du 15 février 2018 portant règlementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso ;
Sur rapport du Ministre de l'Economie des Finances et du Développement ;
Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 19 juin 2019 ;

DECRETE

Article 1 : Est adoptée la stratégie d'extension du Programme d'urgence pour le Sahel (2019-2021) dont le document est joint en annexe au présent décret.

Scanned by CamScanner

Article 2 : Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 31 juillet 2019

Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre

Christophe Joseph Marie DABIRE

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement

Lassané KABORE

Scanned by CamScanner